

ÉLECTIONS PARTIELLES COMPLÉMENTAIRES
DE GAS

du 11 juin 2023 et éventuellement le 18 juin 2023 (5 sièges à pourvoir)

—
CANDIDATURE
—

M. Patrice LEGENDRE

Fait à Chartres, le 26 mai 2023

Pour affichage en mairie

Le Préfet,
Pour le Préfet
La Cheffe du Bureau
de la Légalité et des Élections


Marie GAILLARD